

06.12.2006 - 09:40 Uhr

eonomiesuisse - Rapport sur la situation conjoncturelle et priorités de politique économique pour 2007

Zurich (ots) -

Situation actuelle

Selon les observations de la Fédération des entreprises suisses, l'économie de notre pays se trouve dans une situation réjouissante en cette fin d'année. Une bonne partie des prévisions faites il y a une année ont été nettement dépassées. La conjoncture, qui s'appuie largement sur la consommation, les investissements et les exportations, continue d'évoluer positivement. Au cours des dix premiers mois de cette année, les principales branches d'exportation ont enregistré un accroissement de leurs ventes entre 9 et 14%. Mesurée en nombre de nuitées, l'année touristique (novembre à octobre), a connu une progression réjouissante de 5,6%. L'utilisation des capacités de production dans l'industrie est élevée. Dans la plupart des branches, la situation bénéficiaire a évolué favorablement. L'emploi s'améliore et le nombre de chômeurs enregistrés et de personnes sans emploi au sens plus large est en recul depuis 2004. Malgré une conjoncture dynamique et des prix de l'énergie en hausse, les prix ont peu évolué. La forte concurrence liée à la mondialisation persistante et l'ouverture du marché suisse du travail vis-à-vis de l'UE ont notamment contribué à cette tendance.

eonomiesuisse estime la croissance réelle pour 2006 à 2,9%, avec un taux de chômage moyen de 3,1% et un taux d'inflation moyen de 1,3%. Ainsi, la Suisse enregistre depuis 2004 une évolution économique positive. Elle a ainsi pu rattraper partiellement le retard qu'elle avait accumulé entre 2001 et 2003 sur la tendance de croissance à long terme. Aussi réjouissant que cela soit, il ne faut pas oublier que l'accroissement de la productivité est finalement plus important pour la prospérité de la population que la croissance économique.

Economie mondiale Le boom de l'économie mondiale va progressivement ralentir. L'expansion conjoncturelle perdra de son élan en 2007 et les forces de croissance vont tendre à se rapprocher entre les pays industrialisés. L'évolution conjoncturelle sera modérée aux Etats-Unis, mais demeurera solide en Europe. Au Japon, le processus de consolidation de l'économie est si avancé que rien ne fait plus obstacle à une expansion modérée. La Chine demeure un important moteur de la conjoncture mondiale, même s'il faut s'attendre à un accroissement de la production légèrement réduit. En Russie et en Amérique latine, la demande intérieure se développe vigoureusement grâce aux prix élevés des matières premières, ce qui compense une croissance un peu plus faible des exportations. Sur cette toile de fond, le commerce mondial connaîtra une expansion de l'ordre de 7% à moyen terme. Le cycle mondial de hausse des taux d'intérêt devrait toucher à sa fin ou du moins s'en approcher, ce qui va réduire l'écart transatlantique des taux d'intérêt. La hausse des prix devrait légèrement diminuer l'année prochaine.

A relativement court terme, les risques pour l'économie mondiale

sont équilibrés. A plus long terme, les risques de ralentissement dus à de possibles nouvelles hausses des prix du pétrole, à la pression protectionniste consécutive à la suspension du Cycle de Doha et à la situation instable qui règne sur le marché américain de l'immobilier se sont accrus. A quoi s'ajoutent les déséquilibres mondiaux de balances des paiements et les flux de capitaux qui y sont liés, qui traduisent d'importants déséquilibres d'économie intérieure. Si les autorités monétaires des principaux pays asiatiques procédaient à une nouvelle répartition des réserves de devises, il pourrait en résulter une adaptation désordonnée du cours du dollar, qui entraînerait à son tour des conséquences néfastes sur l'économie mondiale.

Perspectives pour la Suisse L'économie d'exportation a beaucoup bénéficié de la vigueur de l'économie mondiale grâce à l'augmentation de compétitivité enregistrée ces dernières années. Mais cela ne l'a pas immunisée contre un affaiblissement de la conjoncture mondiale; les exportations devraient perdre de leur dynamisme en 2007 ; la tendance à la croissance devrait toutefois persister. La consommation, qui évolue favorablement au rythme des revenus réels disponibles, aura un effet stabilisateur sur la croissance, surtout si l'emploi continue de s'améliorer. Les dépenses d'investissements des entreprises demeureront elles aussi robustes, grâce à des conditions de financement toujours favorables, à des rendements en partie meilleurs, à des efforts d'efficience et à des restructurations de bilan. En revanche, l'intense activité de la construction va ralentir, car des phénomènes de saturation vont se manifester dans le secteur de la construction de logements privés, comme le laisse supposer l'évolution du taux de logements vacants. La construction commerciale, qui dispose d'un bon carnet de commandes en réserve, exerce une fonction stabilisatrice. Le secteur du tourisme continuera de recevoir des impulsions positives, de l'intérieur surtout. En raison de l'affaiblissement du franc, la demande étrangère bénéficiera d'une compétitivité améliorée au niveau des prix. En résumé, on peut dire que les indicateurs actuellement disponibles renvoient l'image d'une économie solide, avec un degré de confiance plutôt élevé.

Les conditions sont remplies pour permettre une croissance potentielle entre 1,7 et 2,3% pour 2007. La situation restera détendue sur le front des prix, avec un taux d'inflation moyen de 1,2%, et le taux de chômage va continuer de baisser (à 2,8%). Si l'écart d'intérêt par rapport au taux directeur de l'euro devait se creuser avec de nouvelles augmentations des taux de la Banque centrale européenne, le franc demeurerait plutôt sous-évalué vis-à-vis de l'euro. Mais les fondamentaux de la Suisse, meilleurs, finiront par prévaloir à plus long terme.

Priorités de politique économique 2007 C'est une des particularités de la politique suisse que de devoir conquérir des réformes pas à pas. Comme l'année prochaine sera une année électorale, il faudra particulièrement veiller à ce qu'elle ne tourne pas en « politique des petits pas », incapable de répondre aux défis mondiaux auxquels la Suisse est exposée. Dans la perspective d'une politique et de croissance de promotion durable de la place économique suisse, les priorités se situeront dans les domaines suivants :

- Si l'évolution économique esquissée ci-dessus se concrétise, la Banque nationale suisse n'a aucune raison de s'écarter de la voie de l'adaptation graduelle de la marge de fluctuation pour le Libor à trois mois sur laquelle elle s'est engagée. En fin de compte, le niveau auquel le taux d'intérêt est « neutre » reste le secret de l'institut d'émission. Si le taux d'intérêt réel neutre correspond à peu près au taux permettant à l'économie une croissance à moyen terme sans tension, indépendamment du socle d'inflation, le processus de normalisation de la politique monétaire n'est pas encore achevé. Toutefois, en l'absence de risques

inflationnistes, l'accélération du rythme d'augmentation des taux d'intérêt n'est pas indiquée.

- Même si l'on a pu constater un allègement bienvenu au chapitre du budget de la Confédération grâce aux recettes fiscales encaissées à la faveur de la croissance, il n'y a aucune raison de renoncer à la consolidation durable au chapitre des dépenses. Car les tendances à moyen terme, surtout en politique sociale, laissent déjà prévoir des déficits plus élevés dans un proche avenir. En outre, en année électorale, il s'agit de contrôler la propension traditionnelle aux dépenses. En principe, la progression des dépenses ne devrait pas dépasser le renchérissement, comme le demande la motion Lauri, afin de stabiliser l'endettement (assurances sociales incluses).
- Les réformes partielles de la fiscalité dans les domaines de la liquidation partielle indirecte, de la transposition et de la fiscalité des entreprises (atténuation de la double imposition des bénéfices) soulageront les entreprises, en particulier les PME. Elles faciliteront les successions et favoriseront les activités d'investissement, ce qui aura des répercussions positives sur la croissance. Mais l'agenda des réformes n'est pas bouclé pour autant. Il s'agit de mettre rapidement sous toit la révision de la TVA. En outre, il y a lieu d'accélérer la réforme fondamentale de l'imposition des revenus, car l'atténuation prévue de la discrimination fiscale des couples mariés paraît insuffisante à long terme. Vu la dynamique de la concurrence fiscale internationale, la Suisse sera bien obligée de revoir son système fiscal en permanence ou de l'optimiser si elle entend maintenir son rang. Dans ce domaine, il faut aussi souligner l'avantage considérable que représente la concurrence fiscale intercantonale.
- En politique économique extérieure, l'économie suisse continue de miser sur la relance du Cycle de Doha dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), même si les perspectives sont peu favorables. Car un cadre multilatéral de relations économiques extérieures reste la forme optimale de collaboration internationale. En parallèle toutefois, il s'agit de développer les relations bilatérales sous la forme d'accords de libre-échange avec les principaux partenaires de notre pays hors UE. Outre des pays industrialisés comme les Etats-Unis et le Japon, cela concerne surtout le BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Quant à nos relations avec l'UE, les citoyens suisses ont, par un vote positif le 26 novembre 2006, confirmé une fois de plus la voie bilatérale que l'économie appuyait. En politique européenne, l'époque des grands enjeux que furent les accords bilatéraux I et II semble derrière nous, du moins pour quelque temps. En revanche, de nombreux thèmes ponctuels devront être débattus avec l'Europe. La volonté de la Commission européenne de mettre un Etat tiers souverain comme la Suisse à contribution au chapitre de l'imposition des entreprises est absurde et doit être catégoriquement rejetée.
- Le message sur la formation, la recherche et l'innovation 2008- 2011 renouvelle non seulement le cadre financier attribué à la formation professionnelle, aux hautes écoles et à la recherche, mais il doit aussi poser les jalons concernant le contenu des formations, l'organisation et les structures de ces établissements. Il est incontestable qu'une économie très développée comme celle de la Suisse doit investir davantage dans la formation et la recherche pour pouvoir concurrencer des nations dont le dynamisme est fondé sur le savoir. Mais il ne s'agit pas de se contenter de dépenser davantage d'argent ; celui-ci doit aussi être investi de manière plus productive et efficace. Une croissance des dépenses dans ce secteur de 6% l'an, comme le Conseil fédéral l'a récemment décidé dans le cadre de son nouveau plan financier, est appropriée, compte tenu des priorités définies, et des améliorations apportées aux structures et à l'organisation, pour autant que les ressources nécessaires soient vraiment disponibles. Une politique d'innovation performante dépend également de la protection efficace de la propriété intellectuelle, ce qui parle en faveur de l'épuisement national des brevets comme standard global pour toutes les économies bénéficiant d'une force d'innovation comparable.
- Après la révision de la loi sur les cartels et le marché intérieur, il s'agira encore d'ancrer dans notre législation le principe du Cassis de Dijon. Afin d'éviter de nuire aux producteurs suisses, il faudra les autoriser à fabriquer leurs produits et à les commercialiser conformément aux prescriptions en vigueur dans l'UE. En outre, une instance indépendante (par ex. la Comco) devrait avoir la possibilité de trancher entre des décisions administratives contradictoires.
- Dans le droit des sociétés anonymes et le gouvernement d'entreprise, il ne faut pas que des contraintes rigides viennent entraver la liberté d'organisation des entreprises et des actionnaires.
- La Politique Agricole 2011 doit être rapidement mise sous toit. Elle promet de bonnes et importantes améliorations avec la suppression du soutien du marché, mais présente encore des défauts considérables dans le système des paiements directs. Il s'agit aussi et surtout de gagner en liberté dans la politique agricole, dans le cadre d'une politique économique extérieure plus souple.
- Il faut absolument accélérer la réforme languissante de la loi sur l'assurance maladie, subdivisée en trois volets : soins, financement des hôpitaux et Managed Care/suppression de l'obligation de contracter. Il s'agit d'agir avec mesure au chapitre de la politique financière, avec perspicacité en matière économique et de manière judicieuse en politique de la santé. Il y a lieu de promouvoir une concurrence transparente sur le plan de la qualité. Cette remarque s'applique surtout au financement des hôpitaux, principal facteur de coûts, ainsi qu'au Managed Care.
- L'ouverture du marché de l'électricité n'avance que lentement. La loi sur l'approvisionnement en électricité telle qu'elle a été votée par le Conseil des Etats à la session d'automne freine encore davantage le processus

d'ouverture dans la mesure où elle laisse planer la possibilité d'un nouveau référendum. Cette voie suisse reste à la traîne par rapport au rythme de libéralisation de l'UE et menace de s'arrêter à mi-parcours. Il importe que la rétribution pour les injections de courant destinée à promouvoir les énergies renouvelables ne dépasse pas un ordre de grandeur raisonnable afin de ne pas créer des handicaps de concurrence supplémentaires. Enfin, il importe de résoudre sans délai le problème grandissant posé par le déficit en électricité.

La politique économique peut, si elle est aménagée intelligemment à long terme, susciter la confiance des ménages et des entreprises en l'avenir. Ce type de politique à long terme est aussi susceptible d'être plus efficace pour soutenir une économie affaiblie. Le gouvernement et le Parlement doivent aussi se demander si le statu quo en matière de couverture sociale est toujours plus « juste » que les impôts plus élevés nécessaires à son financement. La politique économique influence certes considérablement le cadre macro-économique. Mais la productivité de l'économie est finalement déterminée par les performances des entreprises actives en son sein.

Pour toutes questions:

Rudolf Walser

Téléphone: 044 421 35 35

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100521055> abgerufen werden.